

LEÇONS PRATIQUES 'ÉDUCATION

MORALE, CIVIQUE ET SOCIALE

Par Demandes et par Réponses

A L'USAGE COMMUN

des enfants, filles et garçons, qui fréquentent les écoles
primaires publiques, et pouvant au besoin servir
d'auxiliaire aux parents et de collaborateur aux
Maîtres et aux Maîtresses dans cet auguste
enseignement de l'éducation

Par M. Désiré COUVREUR

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique.



NANCY

HINZELIN, ÉDITEUR, RUE SAINT-DIZIER, 71

1893



DÉDICACE



Monsieur JOST, Inspecteur général de
l'Instruction publique, membre du
Conseil supérieur.

Monsieur l'Inspecteur général,

Le sentiment passionné de la dignité de l'enfant m'a conduit à écrire les Leçons pratiques d'éducation morale, civique et sociale, à l'usage des enfants, filles et garçons, qui fréquentent les écoles maternelles et les écoles primaires publiques. Permettez-moi de vous dédier ce modeste ouvrage.

J'étais délégué cantonal à Nancy lorsque vous y exerciez les fonctions d'inspecteur. Si je me permets de solliciter l'honneur de placer sur la première page de ce livre votre nom si autorisé, si connu et si aimé à Nancy, c'est d'abord à cause de ce souvenir. Puis, pourrait-il être mieux placé que sous les auspices de l'ancien inspecteur primaire de Nancy qui, par sa haute compétence pédagogique, a su parcourir rapidement toute la hiérarchie universitaire à la tête de laquelle son savoir et ses travaux l'ont enfin placé.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur général, l'hommage de mon respect.

COUVREUR.

PRÉFACE

Le peuple monte, disait naguère le Ministre de l'Instruction publique.

Le peuple monte !

Il y a dans ce mouvement général une chose sérieuse bonne, c'est le souci profond de *l'instruction* de l'enfant, de son avenir qui est aussi l'avenir de la Patrie ; ce souci de tous points légitime, n'est pas seulement celui des parents : il paraît devenir véritablement national ; la France entière veut s'instruire, elle tend à constituer une aristocratie nouvelle par la supériorité de l'esprit, l'application au travail, la dignité du caractère et le prestige du talent.

La loi du 28 mars 1882 a consacré cette conception de l'esprit public en rendant obligatoire *l'Instruction primaire*, dont la culture fertilise l'intelligence des enfants qui la reçoivent.

Mais *l'éducation* morale de l'enfant qui commence au berceau se continue dans l'école maternelle pour s'achever dans l'école primaire. Cette éducation qui civilise, purifie et anoblit les sentiments et qui est le fondement de *l'instruction*, semble être absorbée par elle, s'abaisser et disparaître devant les progrès des facultés de l'esprit ; cela est d'autant plus à redouter que déjà les élèves quittent l'école primaire beaucoup plus instruits que bien élevés.

Le premier besoin qui s'impose absolument au début de cette science de la vie, c'est un *livre* spécial d'éducation morale qui soit compris et senti par ceux qui donnent cette éducation et goûté par l'enfant qui la reçoit.

En matière *d'instruction*, ce besoin a été compris : les élèves ont en mains des livres distincts pour apprendre leurs leçons de grammaire, d'histoire etc., que le maître du professeur grave dans la mémoire.

L'éducation réclame son livre spécial pour apprendre à l'enfant ses leçons, que son professeur lui fera *comprendre*.

N'est-il donc pas d'une nécessité impérieuse, si l'on veut relever l'éducation de son *infériorité* sur l'instruction et faire pénétrer de vrais principes fortifiants dans l'âme des enfants, de mettre à leur disposition ce livre spécial d'éducation morale qui viendrait se joindre aux autres livres qu'ils ont déjà pour les préparer, en même temps à cet enseignement simultané de l'éducation morale et civique et de l'instruction intellectuelle.

Bien qu'impuissant à réaliser ce programme dans toute son étendue, nous n'hésitons pas cependant, inspiré et soutenu par le sentiment passionné de la dignité de l'enfant, à en tenter l'essai dans les limites de nos modestes moyens et en nous conformant aux programmes du Ministre de l'Instruction publique.

En conséquence, nous venons, avec confiance, offrir aux familles laborieuses, aux écoles maternelles et aux écoles primaires publiques un livre sous le titre : *Leçons pratiques d'éducation morale, civique et sociale*, approprié à l'usage des élèves *filles et garçons* qui fréquentent ces écoles.

Notre premier soin a été de bien établir la distinction profonde qui existe entre *l'éducation morale* et *l'instruction civique*.

L'éducation *morale* est l'objet des chapitres 1, 2 et 3. Elle est là exclusive de tout autre enseignement.

L'instruction *civique* traitée dans le chapitre 4, est également spéciale.

L'éducation *sociale* a aussi son enseignement particulier dans le chapitre 5.

Ainsi, avec ces trois enseignements bien distincts et séparés l'un de l'autre, la confusion entre eux devient impossible.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de nous occuper de l'instruction intellectuelle.

Ce livre est écrit en partie par demandes et par réponses, un dialogue entre le maître ou la maîtresse et l'élève, qui a l'avantage d'im-

primer plus sûrement dans la mémoire les choses que l'on veut faire apprendre, et où les préceptes sont suivis d'exemples qui entrent dans la pensée et que l'on emporte avec soi dans la vie.

L'élève *apprend* par cœur les notions d'éducation enseignées par exercices dans ce livre.

Quand ces notions ont pénétré profondément ses sentiments il *comprend* seulement ce qu'il a *appris*. Alors la lecture attentive et réfléchie des parties non dialoguées, complètement indispensable à l'éducation de l'enfant, éveille ses pensées, dirige son esprit, exerce sa mémoire, colore son imagination.

Avec ce guide et l'intelligente direction de l'éducateur, l'enseignement de l'éducation morale prend nécessairement un caractère particulier, distinct et substantiel, développé dans ses principes, dans son application pratique avec la même vigilance et la même sollicitude que l'on consacre au perfectionnement de l'instruction, de manière que ces deux branches de l'enseignement se prêtent un mutuel secours et se fortifient l'une par l'autre.

Ce double enseignement donné à l'enfant, forme son caractère, discipline sa raison, moralise son cœur et il l'élève dans le respect de sa dignité, de ses devoirs et de ses droits, dans sa grandeur morale. Il donne aussi de réelles connaissances à son esprit, des formes à ses manières; il l'initie aux traditions de la famille, aux usages du monde, aux mys-

tères de la vie, à l'enthousiasme pour ce qui est noble, à la passion pour ce qui est grand et sublime et à l'irrésistible entraînement au bien ; alors il sait aimer la famille, le travail et l'honneur, et il entre dans la société avec le sentiment du devoir, avec le respect des lois et de l'autorité, l'amour de la Patrie, le zèle pour ses intérêts et le dévouement pour sa gloire.

Qu'il nous soit permis d'associer le concours de ce modeste ouvrage aux généreux efforts des instituteurs et des institutrices, qui ont autant de grandeur d'âme que de modestie, pour agréer avec bienveillance cette collaboration à développer harmonieusement toutes les facultés, toutes les énergies de l'intelligence et du cœur des enfants et à leur inspirer l'amour des vertus essentielles, qui sont les plus sûrs fondements de la civilisation.

Si ce livre a le précieux avantage de descendre au foyer domestique, apporté par l'enfant, et d'y être lu à haute voix en famille, il est appelé à concourir à accroître l'efficacité de l'enseignement moral dans les familles et dans les écoles primaires publiques. La mission de l'éducateur serait beaucoup moins laborieuse et plus agréable, si les élèves *venaient en classe ayant étudié leur leçon d'éducation morale*, car il n'aurait plus qu'à les interroger.

Et pour les parents indifférents, inconscients des besoins de l'éducation morale, ou impuissants à la donner, ce contact permanent avec ces deux éléments, le livre et

l'enfant, ne peut qu'éveiller en eux le sentiment du devoir, secouer l'engourdissement de l'âme, la paresse de l'esprit et leur donner le goût de cet auguste enseignement de l'éducation morale, si doux au cœur d'un père et d'une mère qui en comprennent la suprême grandeur.

DÉSIRÉ COUVREUR.

Les Premiers Principes de l'Éducation

Le plus bel emploi de la sagesse
des vieillards, c'est l'éducation de la
jeunesse.

CICÉRON.

CHAPITRE I^{er}.

De l'Éducation morale dans la famille.

I.

CE QUE SE PROPOSE L'ÉDUCATION.

L'éducation est l'art de manier et de façonner l'enfant : elle doit commencer à sa naissance, car dès cet âge il est capable de recevoir des impressions, et il sera, dans un âge plus avancé, ce qu'on l'aura fait dans son enfance.

Cette éducation de l'enfant, de sa bonté native, de sa curiosité insatiable, de toute la printanière fraîcheur de ses facultés naissantes, qui doit commencer au berceau, est une œuvre collective dévolue à sa mère et à son père.

La mère est plus particulièrement chargée d'éveiller et de féconder ce qu'il y a de plus élevé dans

l'âme de l'enfant, de plus délicat dans son esprit, de plus noble dans son cœur, de plus important dans sa destinée.

La puissance paternelle, qui sait toujours mieux se faire respecter et obéir, donne à l'enfant une éducation relativement virile, selon son sexe ; elle forme son caractère à la fermeté, sa volonté à la raison ; elle dirige et règle son esprit, son imagination, son jugement, et le prépare aux vicissitudes humaines avec l'autorité d'une sage et intelligente expérience.

II.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT.

A l'aurore de la vie, quand l'enfant ne sait encore que dormir, pleurer et sourire, commence déjà son éducation aux joyeux efforts de la famille. Une mère, avec une douceur exquise, tact de l'âme, pénètre son enfant sans parole et sans froissement, le guide avec un sourire, le gagne avec une larme. L'expansion de ce qu'elle a de plus généreux, de plus vrai dans son amour, la rend maîtresse de ce petit être, dont elle forme le cœur en s'attachant à en faire l'étude, et, quand elle a gagné sa confiance et son affection, elle dirige le penchant de son âme vers le beau, le bien, le vrai, vers les mâles vertus qui font le caractère. Cette sublime tendance de bonne heure éveillée dispose à ce qu'il y a de grand, de noble, de généreux ; c'est à l'éducation à s'emparer de cette tendance, qui est la racine de tout ce qui fait la gloire et la vie de l'humanité.

Ce premier enseignement, commence à la naissance de l'enfant par un langage doux et ingénieux, dont l'amour maternel a seul le secret.

A mesure que l'enfant grandit, à mesure que son cœur s'ouvre à la sensibilité, son esprit à la clairvoyance, au discernement, que son intelligence devient plus active, l'enseignement, œuvre commune alors du père et de la mère, grandit aussi en sollicitude ;

Mais en sollicitude attentive à deviner sa pensée. à le prémunir contre les impressions qui seraient un commencement de corruption de sa nature : car, à cet âge où la mémoire n'est pas chargée de beaucoup de choses, mais où rien de ce qui y entre n'en sort, l'âme s'imprègne pour la vie des impressions qu'elle reçoit, comme la toison fraîchement coupée boit la teinture qui va la colorer ;

En sollicitude attentive aussi à l'entourer de bons exemples, car l'enfant a une disposition naturelle à l'imitation, et, ne pouvant discerner encore le bien du mal, il recherche l'un et l'autre avec avidité lorsqu'il y trouve des éléments qui contentent ses instincts ;

En sollicitude attentive enfin à tenir éloignés de sa vue (car il apprend beaucoup par l'office des yeux) les faits et les images qui dépravent les espérances de la vie ; à cet âge, les exemples et les faits entrent dans la pensée et s'y impriment comme un cachet dans un métal en fusion.

C'est par cette simultanéité de bons exemples et d'actions pouvant meubler et exercer la mémoire de l'enfant, qu'on le prépare au raisonnement.

Ce raisonnement tendre, élevé, enseigne à l'enfant le respect de lui-même, la dignité de sa nature. l'intérêt de ses destinées et de son bonheur, lui fait aimer l'obéissance, la discipline : soumet l'instinct à la volonté, les facultés physiques et morales à une direction fixe et habituelle ; il lui imprime de salutaires inclinations, pour ne contracter, par la répétition fréquente des mêmes actes, des mêmes situations, que des habitudes d'ordre et de tenue qui sont un commencement de moralité : il le pousse et le dirige dans la voie de la vérité et de la vertu, de cette vertu qui donne l'énergie obstinée dans le travail, la patience volontaire dans la privation, l'esprit de sacrifice, d'abnégation, d'attente, et les joies pures du devoir accompli.

Dès que l'enfant n'est plus, alors que l'homme, la femme, n'est pas encore, cet enseignement, plein de sollicitude. s'attache à retenir au fond de son cœur, les idées de justice, de moralité, de droiture, de

loyauté, de bienveillance, de charité, les fortes vertus que l'expérience de la vie fait germer, et la foi vive qui fait aimer la famille. le devoir, la vérité, l'honneur et la patrie.

Cette éducation, qui n'exclut ni la douceur ni la tendresse, a pour soutiens : une vigilante attention, une volonté sans faiblesse, une fermeté sans défaillance, et, pour sanction, un régime sévère, tempéré par une bienveillante indulgence, qui ne laisse rien de coupable sans correction. Elle est la suprême civilisation de l'âme, la plus noble tendance de l'humanité. et ne laisse plus craindre les écarts d'une inconduite permanente.

Il se peut que l'enfant, livré à lui-même un peu trop tôt, soit emporté par le tourbillon du monde et de ses dangereux plaisirs ; mais bientôt, l'éducation première, cette vaillante réparatrice des insomnies de l'erreur, réveille en son âme sa grandeur morale, la dignité de sa nature, le respect de soi-même et le relève des défaillances du cœur et de l'esprit.

Cette suprême civilisation se réalise dans l'œuvre commune au père et à la mère qui ont dans le cœur autant de grandeur que de tendresse, dans l'intelligence autant de raison que de fermeté, et, dans la pratique de l'enseignement moral, autant de prévoyance que de patiente assiduité.

Alors, l'enfant entre à l'école avec le sentiment du devoir. Il sait aimer, il veut savoir. C'est la vie résumée dans ses termes éternels et sublimes qu'on ne peut séparer, car ils se confondent pour se fortifier.

III.

DÉFAILLANCES.

Mais cette éducation, qui relève et punit toutes les fautes, cette rude et salutaire discipline, qui soumet et corrige, sont incompatibles avec ces caractères qui seraient tout amour de mère opprimant la conscience du devoir, et faisant de la correction effective un acte d'impiété.

Elle est encore incompatible avec les faibles intelligences, inconscientes des besoins de l'éducation.

Pour la mère, occupée par son commerce, par les besoins de son ménage ou par son travail manuel, qui ne peut donner à son enfant que des soins interrompus, discontinués pendant la durée de ses occupations journalières, le régime sévère lui semble également incompatible avec cette intermittence de sollicitude qui la dispose, au contraire, à une extrême bienveillance.

Ce n'est pourtant pas assez d'ombrager cette jeune fleur d'un regard vigilant, il faut encore lui prêter l'appui d'un tuteur pour la maintenir ferme et droite, pour la garantir contre les souffles impurs qui pourraient la flétrir, et pour combattre ses tendances naturelles à de mauvaises inclinations.

L'enfance, qui personnifie cette fleur, a pour tuteur la discipline. La discipline a trois fonctions principales dans l'éducation :

1^o Montrer, en tout temps et en tout lieu, la route du devoir : c'est la discipline *directrice* ;

2^o Ecarter les occasions dangereuses : c'est la discipline *préventive* ;

3^o Ne laisser rien de coupable sans correction : c'est la discipline *répressive*.

Quand le sourire a disparu des lèvres, quand l'âme n'est plus en paix, l'enfance est en révolte. Il faut déjà peser de sa domination toute-puissante sur cette jeune organisation, tendre et facile à pénétrer, et l'amener à implorer son pardon par l'expression de ce sentiment dans les regards ; une tendresse qui sèmerait l'indulgence à chaque pas ferait germer plus tard de funestes moissons. C'est dans l'âge de l'enfance, où les peines sont le moins sensibles, qu'il faut multiplier les corrections pour les épargner dans l'âge de raison.

Mais est-ce possible ? Si jeune !

Dans ce lamentable obscurcissement de son esprit et de sa raison, la mère, sans effort de résistance, sans lutte avec elle-même, s'oubliant jusqu'à trahir ses devoirs et vaincue par cette tendresse excessive qui est la paille qui brise le fer de la volonté, calme

les impatiences de son enfant par ses sourires, par ses caresses ; elle joue avec ses caprices, avec ses passions naissantes, elle s'en divertit jusqu'à leur permettre toutes sortes de libertés ; elle gâte son esprit par l'exagération inconsidérée des louanges ; elle gâte son cœur en s'occupant de lui à l'excès dans ses loisirs, en l'adorant, en l'idolâtrant ; elle gâte son caractère en lui laissant faire toutes ses volontés, en accordant à ses goûts, à ses appétits, tout ce qu'elle peut, à sa paresse, tout ce qu'il veut ; ses désirs croissent incessamment par la facilité de les satisfaire, et il devient impérieusement exigeant.

Au moindre refus, l'enfant oppose un silence chagrin, boudeur, et, si on lui tient rigueur, il pleure, il crie et se met en colère ; pour apaiser cette révolte, la mère, deux fois défaillante à cette force d'énergie qui relèverait le moral de son enfant en réprimant ces écarts de sentiments, cède en pleurant sur sa faiblesse ; — elle cède pour avoir la paix ; — elle cède par égard pour un témoin qui se scandalise des tourments de l'enfant : — elle cède par crainte de compromettre sa santé ; — elle cède enfin, accablée par ce surcroît de faiblesse qui la rend impuissante à réagir contre elle, et, à chaque abandon de sa volonté, l'enfant acquiert un degré de plus d'exigence et perd un degré d'élévation morale.

Le père subit, comme la mère, cette douce loi qui le rapproche de plus en plus de son enfant. Comme elle aussi, il se laisse prendre sans qu'il le sache, sans qu'il s'en doute, par l'expression puissante de ce petit être, par l'observation de sa grâce, par la séduction de sa faiblesse, par tout ce qui fait que l'on aime, et il lui prodigue une tendresse idolâtre, et quand il devrait s'associer, dans la mesure de ses facultés, d'une façon intime à ses pensées, au mouvement de son esprit, à ses curiosités, à tous ses travaux ; l'aider, le seconder, le relever de ses découragements en l'éclairant, en le guidant sur ses doutes et en le récompensant dans ses succès par une parole affectueuse, son âme mollement trempée subit de tous les malaises moraux le plus terrible, l'affaissement, l'effacement du caractère ; alors il

laisse son enfant grandir sous l'aile de sa mère, et, satisfait de s'en croire aimé, il oublie son rôle d'éducateur et ainsi vont s'égarer, dans un aveuglement sensible et profond, sa dignité paternelle, son autorité, son bon sens et ses devoirs de père.

Ainsi, au lieu de profiter de cet âge le plus tendre et le plus propice à la docilité, à l'éveil des sentiments qui font les âmes fières ; au lieu d'apprendre à cet enfant que le but de la vie est le perfectionnement moral qui fait sa grandeur, au lieu de lui donner la vigueur et une inflexible énergie pour vaincre par une lutte de chaque jour, par un combat de chaque heure, les défauts inhérents à notre nature et opposer une digue à de plus graves égarements, qu'arrive-t-il ? Une lâche et absolue condescendance à supporter son obstination, ses emportements, son ingratitude, son égoïsme naissant et déjà passionné, capricieux, ardent, maintient l'enfant dans l'ignorance native avec une âpreté inconsciente de persistance, et, quand toute cette semence est répandue dans son âme, son père et sa mère se persuadent encore que l'école réparera ce désordre.

L'éducation n'a pas ordinairement assez de pouvoir pour arrêter sur la pente cette nature toujours plus rapidement entraînée vers le mal. Cependant l'instituteur et l'institutrice n'hésitent pas à entreprendre cette conversion, où, le plus souvent, ils échouent, quelles que soient leur patience, leur fermeté, leur intelligence et l'union de tous leurs efforts.

Alors, cet enfant qui serait devenu une valeur par l'enseignement, qui aurait dompté son caractère, discipliné sa nature, moralisé son cœur, élevé son âme, flotte au hasard de la vie, et peut, un jour, dans le délire de l'esprit, commettre sur lui-même un irréparable malheur !

IV.

Maximes

« Celui qui aime ses enfants ne se lasse pas de les corriger, espérant qu'il trouvera par là, en eux, son

2) DE L'ÉDUCATION MORALE DANS LA FAMILLE

bonheur à la fin de ses jours, et qu'il ne les verra pas mendier aux portes.

» Vous avez des enfants, donnez-leur une bonne éducation et accoutumez-les, dès leur plus tendre jeunesse, au joug de l'obéissance.

» Ce n'est point aimer son enfant que de lui épargner les châtimens : quand on l'aime véritablement on s'applique à le corriger.

» Châtiez votre enfant sans jamais perdre courage, de peur qu'il ne vous réduise à la nécessité de souhaiter sa mort.

» Le cheval qu'on n'accoutume point au mors devient indomptable, et l'enfant abandonné à ses caprices ne connaît plus de frein.

» Flattez votre enfant, il vous rendra tremblant ; jouez avec lui, et il vous attristera.

» Ne vous familiarisez même pas trop avec lui, de peur que vous n'ayez bientôt sujet de vous en repentir et qu'il ne vous réduise enfin au désespoir.

» Ne le rendez pas maître de ses actions pendant sa jeunesse ; surveillez jusqu'à ses pensées.

» Courbez sa tête et soumettez-le dans sa jeunesse ; châtiez-le sévèrement pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse et ne veuille plus vous obéir, et qu'alors il ne devienne la douleur de votre âme.

» Instruisez votre enfant, travaillez à le former, de peur qu'il ne vous déshonore par une vie honteuse.

» Ne laissez pas votre enfant vivre sans discipline et sans règle.

» Si vous l'élevez avec fermeté, vous délivrez son âme de la mort.

» La sottise est comme attachée et liée dans le cœur d'un enfant : c'est la discipline qui l'en chassera. »

(LE SAGE.)

Terminons cet article par un mot de Fénelon, à l'adresse des mères :

« Les enfants, dit-il, qui feront dans la suite tout le genre humain, que deviendront-ils si les mères les gâtent dès les premières années ? Les désordres des enfants viennent souvent de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leur mère. »

CHAPITRE II.

De l'Education morale dans la famille et dans l'Ecole maternelle.

I.

LE REVEIL.

Enfants,

Vous voici arrivés à l'âge où l'on sourit à la vie, où le cœur se développe et s'élargit, où l'âme prend son essor et cherche à aimer, à être aimée, où l'intelligence s'ouvre aux conseils de la raison.

Écoutez, répondez et retenez.

II.

DEVOIRS ENVERS LA FAMILLE

§ 1^{er}. — *L'amour filial.*

L'amour filial est une tendresse ardente de l'enfant pour son père et sa mère. C'est une expansion libre et volontaire de la plus généreuse reconnaissance des bienfaits qu'il reçoit.

D. L'enfant doit-il aimer ses parents ?

R. Oui. l'enfant doit aimer ses parents de tout son cœur.

D. Pourquoi l'enfant doit-il aimer ses parents ?

R. L'enfant doit aimer son père et sa mère, parce

que notre père et notre mère nous aiment, travaillent pour nous élever, prennent soin que nous ne manquions de rien, et qu'aucun sacrifice ne leur coûte pour assurer notre avenir.

D. Ainsi, l'enfant a de grands devoirs à remplir à l'égard de ses parents ?

R. L'enfant doit, par sa tendresse, par son obéissance, par son travail, prouver à ses parents qu'il n'est pas ingrat, c'est-à-dire qu'il comprend toute l'étendue de ses devoirs. Il doit aimer ses parents et toujours les servir et les respecter.

D. Ne doit-il pas aussi s'attacher à leur témoigner son amour et sa reconnaissance ?

R. Oui, c'est pour notre père et notre mère que nous devons réserver les épanchements de notre cœur nos services affectueux ; nous devons leur rendre la vie aussi douce, aussi aimable que possible.

L'amour filial est le moyen pour les enfants, filles et garçons, de commencer de bonne heure cet apostolat de tendresse qui prépare les cœurs à l'avènement de la vérité.

Avez-vous jamais pensé, chers enfants, à l'isolement de l'orphelin, seul dans le monde, privé des caresses d'une mère, des embrassements d'un père ? songez-y et que votre affection pour vos parents demeure toujours vive, ardente ; rendez-les fiers de leurs enfants par votre bonne conduite, soyez dignes de leur amour.

Maxime

I. Celui qui aime sa famille est sûr de devenir un honnête homme.

La journée est terminée. Le père, son rude travail achevé, les enfants, après les heures de classe bien remplies, sont rentrés au logis où la mère les attend. Ils s'asseyent autour d'une table qui les réunit tous pour le repas du soir. Qu'ils sont heureux de se retrouver !

La joie brille sur les physionomies, la gaité la plus franche anime la conversation. Chacun raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait. Le père questionne, les

enfants répondent avec déférence, la mère leur sourit avec tendresse. Voilà un doux tableau : c'est celui de la famille.

(ALLOU.)

§ 2. *Soumission envers ses parents.*

La soumission à la famille est la vertu des enfants, lesquels, ignorants des véritables chemins de la terre, ont besoin d'être dirigés sans cesse par ceux qui les aiment.

La soumission consiste à se conformer aux désirs de ses parents, sans murmure, avec empressement, à mettre son dévouement dans la soumission, son affection dans l'obéissance et à recevoir avec docilité tout ce qui vient d'eux : conseils, exhortations, avertissements, reproches, réprimandes, punitions, enfin à leur témoigner tout le plaisir qu'il y a à leur plaire et à les aimer, sachant bien qu'on en est aimé.

Il n'est peut-être pas hors de propos d'applaudir ici à la soumission passive que certains parents exigent et obtiennent de leurs enfants, soit par une disposition naturelle et volontaire, soit par la constante et ferme volonté paternelle.

Plus tard, quand ces enfants sont grands, quand la raison vient éclairer leur jugement, ils conservent de ce passé un reste d'habitude qui leur rend l'obéissance aussi facile qu'intelligente.

Devenus majeurs, ils ont la conviction que ce n'est pas abaisser son cœur que de se plier à l'obéissance aux lois, aux devoirs de son état, à la discipline sociale et professionnelle envers ses chefs et ses supérieurs hiérarchiques, que le caractère gagne, au contraire, en élévation quand le jeune homme et l'homme, quand la jeune fille et la femme accomplissent ce devoir avec le sentiment délicat de la soumission.

D. Quel est le premier devoir des enfants envers leurs parents ?

R. Le premier devoir des enfants envers leurs parents est d'être dociles à leurs avis, d'écouter

avec soumission les ordres qu'ils donnent et de les exécuter rapidement et sans murmurer.

D. Accomplissez-vous ce devoir dans toute son étendue ?

R. Nous sommes bien souvent rebelles aux volontés et aux conseils de notre père et de notre mère et, dans l'école, nous apportons les mêmes dispositions.

D. Ne vous êtes-vous jamais révoltés contre un reproche de vos parents ?

R. Oui, nous nous sommes quelquefois révoltés, car le reproche nous blesse parce que nous croyons, par amour-propre, ne pas l'avoir mérité.

D. Demandez-vous, au moins, pardon à vos parents des fautes que vous avez commises ?

R. Non, rarement nous demandons pardon de nos fautes à nos parents, parce qu'ils nous paraissent n'en avoir pas gardé le souvenir.

D. Que doit faire un enfant quand il est puni par ses parents ?

R. Quand il est puni par ses parents, un enfant doit accepter la punition sans se révolter, sans murmurer, et prendre en lui-même la ferme résolution de ne plus commettre la même faute à l'avenir.

Maximes

I. Vieillesse est mère de sagesse ;

II. Science est fille d'expérience.

Henriette.

— Es-tu contente de ta promenade, Henriette ?

— Oh ! oui, maman.

— De quel côté ta tante t'a-t-elle menée ?

— Sur le boulevard du Temple.

— As-tu vu de jolies choses ?

— Oh ! oui, maman, et je me suis bien amusée.

— Et le contentement t'a fait oublier de m'embrasser en arrivant ?

— Oh ! non, maman ; mais je ne peux pas t'embrasser.

— Pourquoi donc, ma fille ?

— Tu sais bien que ce matin, je t'ai désobéi ; tu m'as dit que tu ne m'embrasserais pas de toute la journée. Tu l'as oublié. mais je ne voudrais pas te désobéir encore une fois et pourtant je voudrais bien t'embrasser.

— Viens dans mes bras, mon Henriette, ta docilité mérite cette récompense.

— Oh ! maman. que je suis contente ! Tu verras. demain, tu n'auras plus besoin de me gronder.

(J. MESSIN.)

Le fils du Croate.

« Un jour le fils d'un Croate (Hongrie) avait volé des fruits dans le verger du château. M... alla se plaindre au grosopodar.

» — Combien valent tes fruits ? demanda celui-ci.

— Un florin, répondit M...

» Le chef paya, et, appelant son fils : — Va chercher un banc.

« Le fils obéit.

» Le père lui fit signe de s'étendre dessus. Il lui lia les mains derrière le dos et lui administra vingt coups de bâton.

» Le fils se releva, reporta le banc à sa place et vint baiser la main de son père en lui disant : Merci. »

§ 3. *Les grands-parents.*

D. Qui sont vos parents ?

R. Ce sont le père et la mère de notre père et de notre mère, que nous appelons grand-papa et grand-maman, ou grand-père et grand-mère.

D. Y en a-t-il d'autres ?

R. Oui, ce sont encore les frères et sœurs de nos père et mère, que nous appelons nos oncles et nos tantes.

D. Devez-vous aux grands-parents obéissance et respect ?

R. Oui, les enfants, et à plus forte raison les petits-enfants, doivent obéissance, respect, soins et dévouement aux grands-parents.

D. Que doivent faire les enfants quand le grand-papa ou la grand'maman reposent ?

R. Les enfants doivent alors cesser leurs jeux bruyants, se tenir tranquilles et respecter le sommeil de leurs grands-parents.

D. Si vos grands-parents désirent un objet qui n'est pas à leur portée, que devez-vous faire ?

R. L'enfant doit se hâter de chercher la chose désirée et doit l'apporter avec empressement et bonne grâce.

D. Quel est le devoir des enfants si leurs grands-parents ne peuvent sortir ou s'ils ont l'habitude de rester chez eux ?

R. L'enfant doit les visiter aussi souvent que possible ; rester près d'eux le plus longtemps qu'il peut, leur tenir compagnie, leur faire une lecture, les charmer par sa gaieté et sa bonne humeur.

D. Dans ces doux entretiens avec ses parents, l'enfant n'a-t-il pas plusieurs avantages ?

R. Certainement il acquiert des connaissances : les personnes âgées ont beaucoup vu, souvent beaucoup étudié ; elles ont l'expérience de beaucoup de choses et les enfants ont considérablement à gagner dans leur société.

Maximes

I. Le respect est le sentiment de la dignité d'autrui.

II. Honore la vieillesse, si tu veux vivre vieux.

Le petit-fils complaisant.

Un vieillard était assis dans un jardin public et lisait son journal. A un mouvement qu'il fit, sa canne tomba ; comme il se baissait péniblement, un enfant de six à sept ans, qui jouait près de là, vint vivement ramasser la canne et la lui rendit ; le vieillard remercia avec un sourire.

L'idée lui vint d'éprouver jusqu'où irait la complaisance du petit garçon. Quelques instants plus

tard, il fit semblant de dormir et laissa tomber son journal ; il sentit presque aussitôt que le jeune enfant le replaçait doucement sur ses genoux. Enfin, s'étant levé pour continuer sa promenade, un de ses gants tomba par terre. L'enfant, par un mouvement tout naturel, s'empressa de le lui rapporter.

Le vieillard prit alors la main du garçonnet : « Vous êtes, lui dit-il, un bon petit garçon. Mais pourquoi êtes-vous si complaisant pour moi que vous ne connaissez pas ? — Oh ! monsieur, c'est que je vois bien que vous êtes un grand-papa. — Vous avez donc un grand-papa ? — Oui, monsieur. — Et vous l'aimez bien ? — Oh ! oui monsieur, beaucoup. — Eh bien, reprit le vieillard, dites-lui de ma part qu'il est bien heureux d'avoir un bon et charmant petit-fils comme vous. »

(I. CARRÉ et L. MOY.)

§ 4. *Des sacrifices des parents.*

Les sacrifices des parents se résument en un état d'abnégation sublime, de dévouement intrépide, par lequel ils consacrent leur existence et font l'abandon d'eux-mêmes, de leur vie, de ce qu'ils ont de plus cher en faveur de leurs enfants, espérance de la famille.

Que de fois, chers enfants, n'avez-vous pas entendu vos parents dire : « Quelle année difficile, encore une perte d'argent, une faillite où nous perdons une forte somme. Il faudra nous priver de beaucoup de choses pour suffire à l'éducation et à l'instruction de nos enfants ? »

Réfléchissez un peu ; promettez-vous, à vous-mêmes, d'agir de manière à récompenser votre père et votre mère de leurs soins, de leur tendresse et de leurs sacrifices pour le succès de vos études, et hâtez-vous de les affranchir au plus tôt de ces sacrifices.

D. Pensez-vous que votre père gagne facilement l'argent qui fait vivre la famille et vous-même ?

R. Non, nous savons bien qu'il doit travailler toute la journée, car lorsqu'on ne travaille pas, on n'est pas payé.